Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 029-212900872-20260224-D202609-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026/09

Conseillers en exercice : 13
Quorum : 07
Conseillers présents : 09
Conseillers ayant pris part au vote : 11
Date de convocation : 19/02/2026

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal réuni le Mardi 24 février 2026, dans la salle du Conseil municipal à 18H00 sous la présidence de Yves TYMEN, Maire de la commune.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Pauline DUVACHER, excusée et représentée par Céline BOUREAU (arrivée à la D2026/08) ; Romain LE BRUSQ, excusé et représenté par Julien BROUQUEL ; Marie-Louise PETITBON, excusée ; Jenna TANGUY, excusée.

Absent :

Secrétaire de séance : Patricia DELATTRE

Objet : Budget Primitif – Commune 2026

Présentation : Marc RAHER

Sur proposition de la commission des finances réunie le 11 février 2026, Marc RAHER, 1er Adjoint, présente le Budget Primitif 2026 de la commune qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

Fonctionnement	Dépenses :	651 000 €
	Recettes :	651 000 €
Investissement	Dépenses :	623 800 €
	Recettes :	623 800 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif 2026 voté chapitre par chapitre en fonctionnement et chapitre sans opération en investissement.

Pour extrait certifié conforme — Le Juch, le 04/03/2026

MAIRIE DU JUCH (Finistère)

Le secrétaire de séance — Le Maire, Yves TYMEN